



Agenda

- **26 mars** : Comité de concertation Productions Animales ODEADOM en audioconférence.
- **16 avril** : Conseil d'Administration INTERVIG en audioconférence.
- **30 avril** : Comité POSEI Elevage Guyane portant sur les propositions POSEI 2021 en audio conférence.



Le chiffre du mois

+ 3,2 millions d'€uros

Il s'agit du potentiel de marché supplémentaire pour les produits animaux de Guyane sur le marché de la restauration collective locale à l'échéance 2030.

Cela représente un tonnage de presque 480 tonnes, soit 30% des volumes actuellement traités dans les outils d'abattage du territoire.

Un réel enjeu en termes de marché durable et solvable pour les filières locales, que la loi EGALIM peut contribuer à sécuriser. De quoi conforter les actions interprofessionnelles engagées en vue d'obtenir le label RUP sur les produits agricoles guyanais.

Données, analyses et statistiques disponibles sur www.intervig.org



Retrouvez l'ensemble des actualités des produits animaux guyanais sur notre page Facebook :

Manger local, c'est l'idéal

Le mot interprofessionnel

Pierre PAPADOPOULOS,

Directeur Général Adjoint de la Direction Générale Territoires et Mer (ex Préfecture)

Quel(s) rôle(s) peuvent jouer les filières de production locales dans la crise sanitaire actuelle ?

Tout simplement et avant tout, continuer à assurer l'alimentation de la population guyanaise en produits frais garants d'une bonne santé. Nos producteurs et éleveurs portent cette responsabilité au sein de la société.

En termes économiques, bien que touché par la crise, le secteur agricole est celui qui résiste le mieux : les populations ne pourront pas acheter de vêtements ou aller chez le coiffeur pendant quelques temps, mais personne ne pourra se passer de nourriture.

Quelles sont et quelles seront les principales conséquences de cette pandémie sur les filières locales ?

Les entreprises agricoles et alimentaires guyanaises pourraient évidemment subir des pertes d'activité économiques ou même de production. Mais on assiste depuis la deuxième semaine de confinement à un effort impressionnant, une véritable mobilisation en matière de communication et d'organisation entre acteurs des filières. Cela se concrétise à toute vitesse à travers des accords entre production et distribution, la réouverture des halles de Cayenne pour soutenir les filières d'élevage guyanaises, le développement de modes de vente alternatifs par commande et livraison, ...

Cette crise entraîne une véritable prise de conscience pour les filières et les consommateurs guyanais de l'importance capitale de l'autonomie alimentaire, et la chance d'avoir cette agriculture. Globalement, la Guyane est nettement plus autosuffisante que les autres départements d'Outre-mer. Mais cela ne suffit pas car, encore faut-il être bien organisé pour gérer les approvisionnements, les volumes, la qualité des produits. Les acteurs des filières agricoles sont contraints dans cette crise de s'organiser, et se rendent compte de ce qu'ils sont capables de faire ensemble. En quelques jours : producteurs, grossistes et GMS se rapprochent, les producteurs se regroupent pour vendre et communiquer, ils s'entendent pour monter des opérations de ventes sur commandes ...

Je me plais à croire qu'à la sortie de crise, cette cohésion perdurera. Les consommateurs quant à eux se tournent nettement vers les produits locaux et prennent conscience de l'importance de leur agriculture. Il y a véritablement une occasion à saisir pour les filières guyanaises et à pérenniser ces bonnes pratiques une fois la crise sanitaire passée.





... la Restauration collective en Guyane : quelles opportunités pour les produits locaux ?

En 2019, INTERVIG a participé activement à la réalisation d'une étude réalisée sur fonds nationaux ODEADOM, visant à dresser l'état des lieux de la commande de la restauration collective en Guyane et à identifier les opportunités d'approvisionnement de ce marché par les produits locaux. Un préalable indispensable à la mise en œuvre de la loi EGALIM portant notamment sur ce volet.

La restauration collective de Guyane représente actuellement un marché de 6,2 millions de repas par an, dont près de 50% en restauration scolaire. En termes d'achats, cela génère un chiffre d'affaire

de 17 à 20 millions d'euros annuels. La part des produits locaux y est très variable : de 84% des volumes en poisson à seulement 12% en viandes de Guyane. Les viandes fraîches locales sont principalement présentes sur deux produits phares : **le bourguignon de bœuf et le sauté/colombo de porc.** Avec la demande de revalorisation des montants unitaires des aides POSEI, de nouvelles parts de marché significatives pourraient devenir accessibles aux produits animaux dès 2021. En effet, le potentiel de substitution des achats actuels par des produits locaux est important (cf. chiffre au recto).

Par ailleurs, **en Guyane, 26% seulement des élèves mangent quotidiennement « à la cantine »**, contre 70% dans l'hexagone. Parmi les raisons identifiées lors de l'étude, une insuffisance de l'offre actuelle de restauration scolaire. La CTG, présente lors des Comités de Pilotage de l'étude, a engagé des actions en ce sens : tous les prochains établissements scolaires qui vont être construits auront un service de restauration.

Ainsi, deux puissants leviers de croissance existent pour les produits locaux sur le marché de la restauration collective en Guyane : la substitution des achats à l'import par des achats en local, et l'augmentation du nombre de demi-pensionnaires sur le territoire. De quoi honorer positivement les objectifs chiffrés de la loi EGALIM, qui ambitionne que les cantines s'approvisionnent à 50% auprès de filières de qualité dès 2022, dont celles sous logo RUP Guyane.

Les produits locaux dans les volumes d'achats de la restauration collective en Guyane en 2018 (en quantité)



Retrouvez les principaux résultats de cette étude sur le site de l'interprofession :

www.intervig.org/etudes



Actualité POSEI

Retour sur le Comité POSEI Elevage Guyane

Sous l'impulsion d'INTERVIG, un comité réunissant l'ensemble des acteurs locaux s'est tenu en DEAAF le 12 mars afin de dresser un bilan des consommations 2019 (IAV, RSA), d'expliciter les modalités de mise en œuvre du POSEI sur 2020 (annexe II relative aux Mesures en faveur des Productions animales, RSA, études à mener sur fonds ODEADOM) et de discuter collégialement les propositions de modifications pour 2021. Ce dernier point faisait suite à une large consultation opérée par INTERVIG de l'ensemble de ses membres et partenaires durant les mois de janvier et février 2020. Dans le contexte COVID 19, les échanges vont se poursuivre à distance entre INTERVIG et les bénéficiaires en vue d'un prochain comité, sous forme de conférence téléphonique.

Sur le RSA 2020, une unanimité des acteurs locaux s'est établie afin d'avoir connaissance de la note transmise à Bruxelles par les autorités françaises. De fortes inquiétudes de ponction de l'enveloppe RSA Guyane ont été exprimées en séance.

220 k€ : tel est le montant alloué à la Guyane pour les Importations d'Animaux Vivants (IAV) en 2020, comme en 2019.

Directeur de publication : Patrick LABRANCHE
Ont contribué à ce numéro : Frédéric GALAN,
Camille MICHEL,
Conception graphique : Morpho 3D

Dans le prochain numéro

Objectif 2027 : quels chantiers prioritaires & besoins d'accompagnement pour les filières animales de Guyane ?